

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DE LA CÔTE D'OR
COMMUNE DE MILLERY

COMPTE-RENDU du Conseil municipal : séance du vendredi 11 mai 2012.

L'an deux mil douze et à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune, convoqué le 6 mai 2012, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LÜDI Jacky, Maire.

Présents : M. BROCH Gilbert, M. DUCHESNE Bernard, M.LEGOUX Jean-Bernard, Melle NY Viviane, Mme PERROT Claudine, M LÜDI Jacky.

Absents : M CHARLES Christian, pouvoir à M. LÜDI Jacky, Mme DUMONT Francine, pouvoir à Melle NY Viviane, Mme TROUSSEL Madeleine, pouvoir à M. BROCH Gilbert. M LÉPÉE Eric, Melle POULAIN Adeline,

Secrétaire de séance : Il est procédé, conformément à l'article L2121-15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil :

Le compte rendu du Conseil municipal du 2 avril 2012 est approuvé à l'unanimité.

I) CREATION D'UN VERGER CONSERVATOIRE ET PLANTATION D'UNE HAIE

M. BROCH Gilbert, adjoint au Maire, expose à l'assemblée l'appel à projets 2012 lancé par le Conseil régional relatif à la création de vergers conservatoires et à la plantation de haies.

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance du projet communal sis au hameau de Charentois, parcelle cadastrée C89 à savoir :

- création d'un verger conservatoire constitué de 23 arbres de variétés fruitières anciennes/et ou locales pour un coût total HT de 2 565.11 euros, SARL Pépinières CALAIS
- plantation d'une haie constituée de 320 jeunes plants sur une longueur de 160 ml bordant le dit verger pour un coût total HT de 3 301.49 euros, SARL Pépinières CALAIS
- travaux de dessouchage, creusement de trous et apport de terre végétale pour un coût de 5 942.00 euros HT, entreprise Yann RENEVIER à Champ d'Oiseau.

étant entendu qu'en cas d'acceptation du dossier de demande par le Conseil Régional, celui-ci participera pour 80 % au coût total des travaux, le solde restant à charge de la commune.

Décide à l'unanimité des membres présents d'accepter les conditions de ce projet et d'en faire la demande auprès des services du Conseil régional

II) Informations diverses :

- procès verbal du conseil d'école du RPI Genay-Vic-de-Chassenay du 2 avril 2012.
- Notification d'arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Lyon.
- Compagnie l'Eygurande
- Compte-rendu de l'Assemblée générale de la CCS du 12 avril 2012.
- Mairie de Lantilly : cérémonie anniversaire du massacre des maquisards dimanche 20 mai 2012.
- Don de M. Fabrice COTTE

Séance levée à 20h50.